

APPEL À PROJETS

Des espaces partagés à la Maison du Coin

Un accompagnement à la structuration du projet culturel



Vous êtes **porteur d'un projet dans le domaine du spectacle vivant en lien avec le champ musical** et souhaitez accélérer son développement en travaillant au contact d'une équipe polyvalente aux expertises variées et complémentaires ? Vous souhaitez inscrire votre activité au cœur du centre-ville de Poitiers en bénéficiant d'**un cadre de travail à la fois dynamique et convivial** ? Vous cherchez à structurer votre démarche par le biais d'**un accompagnement sur-mesure et au plus près de la réalité du terrain** ? Cet appel à projets vous est destiné !

L'ensemble Ars Nova, formation musicale spécialisée dans le domaine des pratiques musicales créatives et du spectacle vivant, en collaboration avec la Ville de Poitiers, souhaite soutenir l'émergence de projets artistiques sur le territoire.

À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?

Cet appel à projets est destiné, en priorité, aux jeunes équipes d'un effectif maximal de 4 personnes, porteuses d'un projet culturel dans le domaine du spectacle vivant musical, émergeant ou en cours de structuration, ancré au sein du territoire local et/ou régional.

Le projet retenu à l'issue du processus de sélection bénéficiera ainsi non seulement d'un espace de travail mis à disposition par Ars Nova ensemble instrumental, mais aussi d'un accompagnement professionnel sur-mesure, pouvant s'adapter aux besoins spécifiques de la jeune structure (transfert de savoir-faire, conseils à la structuration et au développement, sensibilisation aux techniques de communication de la Musique et des Arts).

EN QUOI CONSISTE L'APPUI PROPOSÉ ?

- Mise à disposition d'un espace de travail d'une surface de 13 à 27m² (à déterminer selon les besoins du projet sélectionné) situé au 3^e étage de La Maison du Coin (lieu associatif situé au 2 Place Aristide Briand, face à la Préfecture), avec accès aux espaces partagés (salle de réunion, cuisine, cour extérieure) et possibilité d'utiliser des équipements mutualisés (photocopieuse, machine à affranchir). Équipements et mobilier de base sont présents sur place, mais restent à compléter selon les besoins précis de la structure accueillie. Charges (chauffage, eau, électricité, entretien) comprises.



- Accompagnement à la structuration et au développement du projet par transmission de compétences à 360° par l'équipe d'Ars Nova (conseils sur des enjeux clés, notamment en lien avec l'administration, la gestion, la production et la communication), en prenant appui sur les ressources et expertises identifiées en interne.

Un accompagnement global d'une valeur de 12 000 € sur un an, proposé pour aider au lancement et au développement d'un projet artistique musical en Région Nouvelle-Aquitaine.

- En fonction des projets artistiques et des partenariats envisageables, accès à des espaces de répétition scénique ou de diffusion d'équipements du territoire de Grand Poitiers ou de Nouvelle-Aquitaine.

QUELLE EST LA DURÉE DE L'ACCOMAGNEMENT PROPOSÉ ?

Afin d'optimiser son impact et inscrire l'appui au projet dans une perspective pertinente, solide et durable, la durée minimale de l'accompagnement proposé est de 12 mois, période renouvelable selon l'avancement du projet et les besoins identifiés.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS À FOURNIR POUR POSTULER ?

Pour répondre à l'appel à projets lancé par l'ensemble Ars Nova et la Ville de Poitiers, les pièces suivantes sont à fournir :

- Le **formulaire de candidature** dûment rempli ;
- Un **descriptif détaillé du projet associatif et artistique** de la structure candidate ;
- Un **budget prévisionnel 2022/2023** ;
- Les **statuts de la structure** porteuse du projet ;
- Un **descriptif des motivations et des attentes** particulières de l'équipe vis-à-vis de l'appel à projet ;
- Une **présentation de l'équipe** implantée à Poitiers (ou à proximité) ;
- Les **éléments de bilan des activités déjà menées** par la structure.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Critères d'analyse et de sélection du projet :

- Pertinence du projet artistique et des besoins individuels exprimés par la jeune structure au regard de l'accompagnement proposé ;
- Implantation et ancrage territorial du projet porté par les candidat·e·s.

Une attention particulière sera, par ailleurs, portée aux éventuelles possibilités de collaboration artistique et créative pouvant créer du lien entre la jeune structure et les activités de l'ensemble Ars Nova.

- **Date limite de candidature** : dimanche 27 février 2022
- **Candidatures à adresser à** : contact@ars-nova.fr
- **Date de réponse** : au plus tard le vendredi 4 mars 2022
- **Date prévisionnelle de début d'accompagnement** : à compter du 14 mars 2022

APPEL À PROJETS

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM DE LA STRUCTURE :

TYPE DE STRUCTURE :

REPRÉSENTANT LÉGAL :

PERSONNE EN CHARGE DU PROJET ARTISTIQUE :

NATURE DU PROJET :

LIEU D'IMPLANTATION ACTUEL :

NOMBRE DE PERSONNES OCCUPANT LES BUREAUX :

STATUT DES PERSONNES (bénévoles, permanents, intermittents...):

BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIÉS :

ÉVENTUELS BESOINS PARTICULIERS (espaces, équipements, ...):

COORDONNÉES DE CONTACT (nom, adresse postale/mail, numéro de téléphone):





ensemble Ars Nova

2 place Aristide Briand
86000 POITIERS

Tel : +33 (0)5 49 30 09 25

contact@ars-nova.fr

www.ars-nova.fr



ars-nova.fr



@EnsembleArsNova



@ArsNovaEnsemble



@arsnova_ensemble

Artiste associé au TAP Théâtre Auditorium de Poitiers, **Ars Nova ensemble instrumental** est en résidence dans la Région Nouvelle-Aquitaine et à Poitiers. Ses activités sont subventionnées par le ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Vienne ainsi que la Ville de Poitiers et reçoivent le soutien de la Sacem et de la Spedidam.

Affilié au CNM - Centre national de la musique, Ars Nova est membre de la FEVIS, du réseau Futurs Composés, du PROFEDIM, du Collège Contemporain, d'ARVIVA, du Rézo MUSA et de France Créative.

Soutenu par

